

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR

UNE ENQUÊTE PUBLIQUE SERA OUVERTE DANS LE CADRE D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE :

→ **OBJET** : CRÉATION D'UN PARC ÉOLIEN « LE BOIS DU FROU » (4 aérogénérateurs et 2 postes de livraison électrique)

La demande d'autorisation unique porte sur les procédures suivantes;

- autorisation d'exploiter au titre des installations classées pour la protection de l'environnement
- permis de construire
- autorisation au titre du code de l'énergie

→ **EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION** : TOURY

→ **MAÎTRE D'OUVRAGE** : SA TOURY ENERGIE (Siège social : 13 rue de Liège – 75009 PARIS)

→ **L'INFORMATION RELATIVE AU PROJET POURRA ÊTRE OBTENUE AUPRÈS DE M. Benjamin LALLIER** – Chef de projet - SA TOURY ENERGIE – tel 06.16.06.82.66 – mel benjamin.lallier@jpee.fr

→ **DURÉE DE L'ENQUÊTE** : 31 jours, du mardi 23 avril 2019 à 9h00 au jeudi 23 mai 2019 à 12h00

→ **LE DOSSIER COMPLET PAPIER ET NUMÉRIQUE EST DÉPOSÉ EN MAIRIE DE TOURY**, où le public pourra en prendre connaissance pendant les heures habituelles d'ouverture de la mairie

→ **LE DOSSIER COMPLET** est consultable sur l'adresse dématérialisée ci-après : <https://www.registre-dematerialise.fr/1240>

→ L'arrêté préfectoral d'ouverture d'enquête, l'avis d'enquête, la note de présentation non technique, le résumé non technique des études d'impact et de dangers ainsi que l'avis de l'autorité d'environnementale et la réponse du pétitionnaire seront également consultables par voie dématérialisée sur le site internet de la préfecture d'Eure-et-Loir (<http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public/Enquetes-publiques/En-cours>).

→ **COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR** : M. Jean-François ROLLAND, délégué régional d'Air France pour le secteur Proche Orient, retraité, désigné en qualité de commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public, aux dates, heures et lieux suivants :

DATE	HEURE	LIEU
Mardi 23 avril 2019	9h00 à 12h00	Mairie 5, place Suger 28310 TOURY
Samedi 11 mai 2019	9h00 à 12h00	
Jeudi 23 mai 2019	9h00 à 12h00	

→ **PENDANT LA DURÉE DE L'ENQUÊTE, LE PUBLIC POURRA FORMULER SES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS :**

- sur le registre papier ouvert à cet effet en mairie de TOURY et accessible aux heures habituelles d'ouverture au public,
- par voie postale, courrier adressé au commissaire enquêteur en mairie de TOURY
- à l'adresse électronique suivante : enquete-publique-1240@registre-dematerialise.fr

→ **LE RAPPORT ET LES CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR SERONT CONSULTABLES, PENDANT UN AN A COMPTER DE LA CLÔTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE**, en mairies de Toury, commune d'implantation, à Barmainville, Janville En Beauce, Neuville-En-Beauce, Oinville-Saint-Liphard, Poinville, Rouvray-Saint-Denis, Trancrainville, Andonville (45), Bazoches-Les-Gallerandes (45), Boisseaux (45), Chaussy (45), Erceville (45), Oison (45), Outarville (45) et Tivernon (45), communes dont le territoire est susceptible d'être affecté par le projet, et à la préfecture d'Eure-et-Loir – DC-bureau des procédures environnementales et sur le site internet de la préfecture d'Eure-et-Loir .

→ **À L'ISSUE DE LA PROCÉDURE RÉGLEMENTAIRE**, la Préfète d'Eure-et-Loir accordera l'autorisation sollicitée assortie de prescriptions ou prononcera un refus par arrêté motivé.